

Convertir son exploitation maraîchère en agriculture biologique : réglementation et technique

Maraîchers-ères en conventionnel du Var et de PACA

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Adhérent 80E/J€

Non adhérent 90E/J€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Marion CELLIER

agribiovar@bio-provence.org

Agribio 83

Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne

83 340

CANNET DES MAURES

Tel. 04 94 73 24 83

Dates, lieux et intervenants

12 janv 2017

83400 HYERES

Marion CELLIER Agribiovar et Catherine
MAZOLLIER du GRAB, référente en
maraîchage biologique PACA